

Licence Professionnelle Métiers de l'Immobilier : gestion et administration de biens

Année universitaire 2025/2026 – semestre 2

CE CALENDRIER TIENT LIEU DE CONVOCATION

MODULE	MATIERE	NOM DES ENSEIGNANTS	DATE	MODALITES	SALLE
UE2 - DROIT	Surendettement	A.S. COURDIER	lundi 16 mars - 9h30 à 10h30 (10h50 TT)		407 D/L
UE3 - GESTION	Fiscalité de l'immeuble	E. JUEN	lundi 16 mars - 14h à 15h (15h20 TT)	Calculatrice autorisée (non connectée ou avec mode examen)	407 D/L
UE3 - GESTION	Recouvrement : outils spécifiques	M. AMRANI	lundi 16 mars - 17h à 18h (18h20 TT)		407 D/L
UE3 - GESTION	Recouvrement : outils classiques	A. BONASERA	mardi 17 mars - 10h à 11h (11h20 TT)		407 D/L
UE3 - GESTION	Gestion technique des immeubles	J.M DESMARIS	mardi 17 mars - 13h30 à 14h30 (14h50 TT)	Calculatrice autorisée (non connectée ou avec mode examen)	407 D/L
UE4 - COMMUNICATION	Séminaires professionnels	N/A	mardi 17 mars - 15h30 à 16h30 (16h50 TT)	Etudiants FI uniquement	407 D/L
UE2 DROIT	Régime des baux d'habitation	C. COUTANT- LAPALUS	mercredi 18 mars - 9h à 11h (11h40 TT)	Code civil autorisé (sans annotation)	407 D/L
UE3 GESTION	Gestion opérationnelle des baux d'habitation	JM MAGNOSI	mercredi 18 mars - 14h à 15h30 (16h TT)		407 D/L
UE4 - COMMUNICATION	Méthodes et outils professionnels	N. CALVET	mercredi 18 mars - 16h30 à 17h30 (17h50 TT)	Etudiants FI uniquement	407 D/L

- Les étudiants doivent se présenter dans la salle d'examen 30 minutes avant le début de l'épreuve munis de leur carte d'étudiant.
- L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée.
- Les candidats ne peuvent pas quitter la salle la première demi-heure, ou le quart d'heure si l'épreuve n'excède pas une heure.
- Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.

A Dijon, le 27 février 2026
La responsable de scolarité UFR DSEP
Maud Le Barbanchon

